



## Donnez à votre ancienne assurance vie une **NOUVELLE VIE** ! Renseignements importants au sujet de la police

Le 3 août 2022

OBJET : Temporaire 20 **Numéro de police**  
**Sur les têtes de**

Votre police d'assurance vie temporaire RBC Assurances arrive à la fin de sa période de 20 ans. Le **3 août 2025**, votre police sera renouvelée et vos versements mensuels pour cette police passeront de 28,45 \$ à 167,52 \$. Le maintien de votre couverture est ainsi garanti sans que vous ayez à nous fournir des renseignements à jour.

Vos besoins personnels et votre mode de vie ont probablement changé depuis que vous avez souscrit cette police. Il se peut donc que vos besoins en assurance vie aient changé eux aussi. Votre conseiller en assurance peut vous expliquer les options suivantes pour que vous soyez en mesure de choisir la police qui répond à vos besoins actuels.

Options	Ce que vous devez savoir
<b>Souscription d'une nouvelle police d'assurance temporaire</b>	<b>Obtenez une réduction de 10 %<sup>1</sup></b> Vous pouvez payer aussi peu que 36,25 \$ par mois <sup>2</sup> si vous faites une demande pour souscrire une nouvelle police d'assurance temporaire et fournissez des renseignements médicaux à jour <sup>3</sup> . (en assumant une période d'assurance de 10 ans à votre âge actuel, pour le même montant d'assurance)
<b>Transformation en assurance permanente</b>	<b>L'approbation est garantie sans que vous ayez à fournir de renseignements sur votre état de santé</b> L'assurance permanente peut vous aider à établir et à protéger votre patrimoine tout au long de votre vie. Elle peut donc être plus chère qu'une nouvelle police d'assurance temporaire.
<b>Renouvellement de votre police d'assurance temporaire actuelle</b>	<b>Aucune mesure à prendre</b> Votre police d'assurance temporaire actuelle sera renouvelée automatiquement avec une prime de 167,52 \$ par mois le 3 août 2025.



Communiquez avec au pour discuter de vos options.

Nous vous remercions d'avoir choisi RBC Assurances pour votre assurance vie.

Cordialement,

Service clientèle

<sup>1</sup> Cette offre est valide jusqu'au **2 août 2026**. La réduction de 10 % ne s'applique pas aux frais de police. Vous devez résider au Canada pour exercer cette option.

<sup>2</sup> Ce montant est une estimation seulement et n'est pas garanti.

<sup>3</sup> Si votre état de santé a changé depuis la souscription de votre assurance actuelle, le coût d'une nouvelle police, même après la réduction de 10 %, peut être supérieur au coût de renouvellement de votre police actuelle.